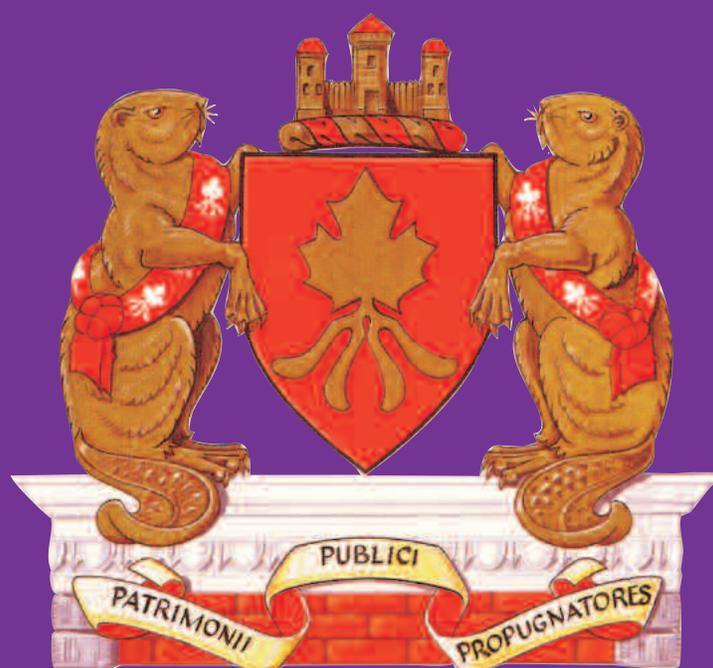


LA FONDATION HÉRITAGE CANADA



RAPPORT ANNUEL
2003 - 2004

Couverture: le blason de la fondation Héritage Canada.

La feuille d'érable et les clés ornent l'écu, emblème d'Héritage Canada, qui est surplombé d'un fort à trois tourelles, symbolisant notre patrimoine bâti. L'écu est porté par deux castors, le castor représente la persévérance et est reconnu depuis de nombreuses générations comme symbole du Canada.

La devise latine, *Patrimonii publici propugnatores*, ou « Champions de notre patrimoine », exprime le rôle de protection et de promotion des bâtiments et lieux du patrimoine que joue la fondation Héritage Canada au profit de tous les Canadiens.

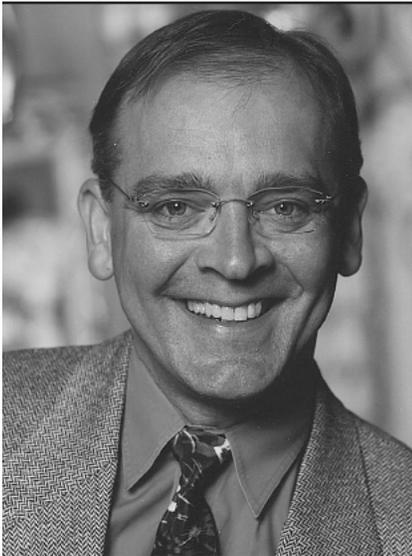
T A B L E D E S M A T I È R E S

| | |
|--|----|
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 1 |
| MOT DU PRÉSIDENT | 2 |
| MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL | 3 |
| RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE | 4 |
| RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET DÉFENSE DU PATRIMOINE | 4 |
| COMMUNICATIONS | 5 |
| PROGRAMMES | 6 |
| MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS | 7 |
| PROPRIÉTÉ | 7 |
| LES ÉTATS FINANCIERS | 8 |
| FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS | 10 |

C O N S E I L D ' A D M I N I S T R A T I O N

| | |
|-------------------|--|
| Jim Bezanson | <i>Président, Nouveau-Brunswick</i> |
| Loree Stewart | <i>Vice-présidente, Yukon</i> |
| George Chalker | <i>Vice-président, Terre-Neuve-et-Labrador</i> |
| Catherine C. Cole | <i>Alberta</i> |
| Harold D. Kalman | <i>Colombie-Britannique</i> |
| David B. Dueck | <i>Manitoba</i> |
| Stephen Rowan | <i>Territoires du Nord-Ouest et Nunavut</i> |
| Brenda Shannon | <i>Nouvelle-Écosse</i> |
| Rollo Myers | <i>Ontario</i> |
| Todd Saunders | <i>Île-du-Prince-Édouard</i> |
| Michel Grenier | <i>Québec</i> |
| Don Kerr | <i>Saskatchewan</i> |

MOT DU PRÉSIDENT



CHERS MEMBRES ET AMIS,

C'est avec grande satisfaction que je vous sou mets ce rapport, puisque mon mandat en tant que président de votre conseil d'administration est presque terminé. À la suite de plusieurs journées complètes d'ateliers, de nombreux appels conférence et des consultations auprès de représentants, nous sommes fiers de vous présenter le plan stratégique que nous venons d'achever. Nous sommes convaincus que nous

disposons maintenant d'un guide bien défini pour assurer la croissance future et l'essor de la fondation. Le chemin à suivre comporte des points de repère mesurables sous forme de mesures de l'an 1 qui doivent être mises en œuvre en 2005. Votre conseil d'administration a réitéré sa vision voulant que la fondation soit la voix nationale de la conservation du patrimoine. J'attends vos commentaires avec intérêt.

Nous avons continué la réalisation des travaux prévus dans les plans de conservation établis pour chacune de nos propriétés. En particulier, la maison Runciman à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse) a maintenant un nouveau toit en bardeaux de cèdre et sa cheminée a été reconstruite. Nos bureaux au 5, avenue Blackburn à Ottawa ont bénéficié de mesures pour contrer l'infiltration d'eau. Nous continuons d'évaluer les options pour veiller à la bonne intendance de toutes nos propriétés et nous avons adopté les nouvelles *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* comme premier élément de notre nouvelle politique sur les biens immobiliers.

Notre réunion d'été du conseil d'administration s'est tenue à Merrickville (Ontario), où nous avons eu le plaisir d'organiser une réception pour les membres de la fondation et ses amis d'autres organismes. Nous avons entamé des discussions préliminaires sur le lancement d'une nouvelle version améliorée du programme Rues principales de la fondation, qui a été apprécié et efficace. J'espère que nous pourrons discuter des détails à notre assemblée générale annuelle de l'automne 2005 à Regina (Saskatchewan).

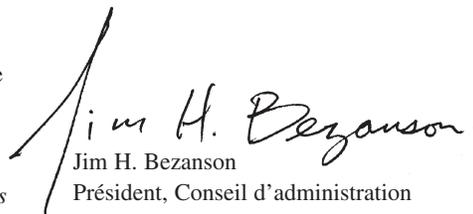
La fondation a accueilli favorablement l'annonce du *Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales*

commerciales à titre de première étape en vue de la création d'incitatifs fiscaux à la conservation de lieux historiques au Canada. Nous prévoyons que les provinces et territoires lanceront aussi des programmes de partenariat pour encourager la réalisation de projets de plus petite envergure respectueux du patrimoine. Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a que peu progressé cette année en ce qui concerne l'organisme national chargé du patrimoine prévu par l'Initiative des endroits historiques.

Pour tenter de rendre la fondation Héritage Canada plus pertinente aux propriétaires d'immeubles anciens et recruter davantage de membres, nous lancerons une série de séances techniques sur la conservation des bâtiments en parallèle à notre conférence. Je suis particulièrement heureux de pouvoir tous vous accueillir à cette occasion chez moi à Saint John (Nouveau-Brunswick), du 9 au 11 septembre 2004. Le sujet de notre conférence, *La conservation des édifices patrimoniaux – Sommes-nous résolus?*, ne manquera pas d'inspirer un débat animé alors même que Saint John initie un examen de son arrêté municipal sur les aires de conservation en subissant des pressions de la part de propriétaires et de l'industrie revendiquant un assouplissement des normes établies.

Je remercie le personnel de son travail et mes collègues au conseil d'administration de leur confiance à mon endroit. En particulier, je tiens à souligner les excellents talents d'organisatrice et la présence d'esprit de la première vice-présidente Loree Stewart (Yukon), qui a fait en sorte que je respecte les lignes directrices établies par nos politiques. De plus, je veux rendre hommage au second vice-président George Chalker (Terre-Neuve-et-Labrador), qui est arrivé au bureau de direction cette année et m'a énormément aidé par ses conseils et ses points de vue, et en menant à bien plusieurs tâches difficiles.

Je vous attends en grand nombre à notre assemblée générale annuelle et conférence à Saint John. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.


Jim H. Bezanson
Président, Conseil d'administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CHERS MEMBRES,

La préservation de notre stock de bâtiments historiques dépend d'un certain nombre d'éléments clés, dont le plus fondamental est notre main-d'œuvre patrimoniale. Sans un bassin de ressources humaines convenant en quantité et en qualité à la tâche de conserver, restaurer et réutiliser nos atouts du patrimoine bâti, l'avenir de ces précieuses ressources sera compromis. Ceux qui travaillent dans les professions et métiers associés à la conservation ne sont pas officiellement recensés. Au lieu, ils sont inclus sous des classifications professionnelles plus vastes, de sorte qu'il est difficile de savoir avec la moindre certitude si nous disposons d'un nombre suffisant de personnes ayant l'instruction, la formation et l'expérience nécessaires pour assurer la préservation du patrimoine bâti du Canada.

Pour favoriser une meilleure compréhension des besoins de la main-d'œuvre patrimoniale, la fondation a commandé, publié et diffusé le premier rapport de recherche sur ce sujet, *Les ressources humaines et la préservation des bâtiments patrimoniaux*. Le document a servi à orienter les discussions à notre conférence annuelle de septembre 2003. Les actes de la conférence, *Préservation du patrimoine : au travail!*, ont été publiés plus tôt cette année. Le rapport contenait le premier recensement d'établissements postsecondaires offrant des cours et de la formation dans des domaines associés à la conservation du patrimoine.

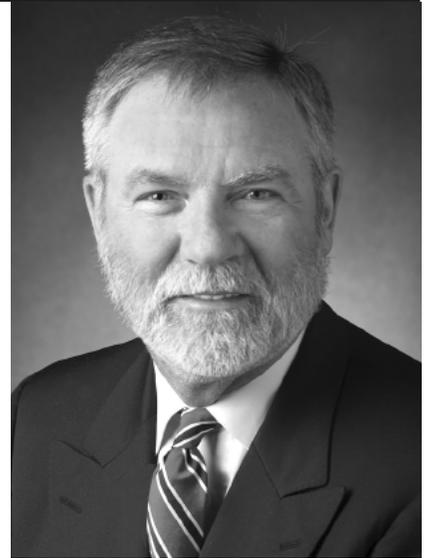
Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel a indiqué qu'il se chargerait, en collaboration avec la fondation et d'autres parties intéressées, de réaliser un recensement de la main-d'œuvre patrimoniale. C'est là un premier pas vital et bienvenu en vue d'en arriver à une compréhension des caractéristiques et des besoins propres au bassin de ressources humaines au service de la conservation du patrimoine et de cerner les programmes et ressources nécessaires pour garantir qu'il y ait suffisamment de travailleurs dotés des aptitudes voulues pour la conservation du patrimoine. Comme il y a au Canada 1,7 million de structures datant d'avant 1920, il y aura toujours suffisamment de travail dans ce domaine. La fondation tient aussi à s'assurer qu'il y aura toujours suffisamment de travailleurs.

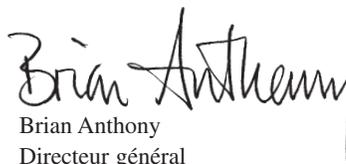
Cette année, la destruction insensée à Winnipeg du célèbre édifice Eaton de 1904 pour faire place à un complexe financé par le fédéral et dont la vie utile prévue n'est que de 50 ans a souligné le besoin pressant que le gouvernement du Canada prêche par l'exemple en ce qui concerne le patrimoine. Tandis

qu'une instance fédérale adopte des programmes nécessaires en faveur du patrimoine, d'autres – comme dans l'exemple de l'édifice Eaton – violent les objectifs fédéraux en matière de patrimoine; il est donc grand temps d'assurer la cohérence des initiatives fédérales. C'est pourquoi, dans la proposition prébudgétaire qu'elle a présentée au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, la fondation a pressé le gouvernement

d'adopter une politique pangouvernementale qui d'une part décréterait un moratoire sur toute activité fédérale susceptible d'entraîner une érosion supplémentaire de nos ressources du patrimoine bâti; d'autre part, elle accorderait une priorité aux projets qui entraîneraient la conservation de nos édifices historiques. Le gouvernement fédéral dispose d'une occasion en or de faire preuve de leadership en adoptant une telle politique, et la fondation continuera de l'inciter à le faire.

À la fin de l'année en question, il devenait de plus en plus probable qu'une élection fédérale serait déclenchée en 2004. Les quatre partis politiques fédéraux ont été prévenus que je demanderais à leurs chefs un énoncé de politique sur le patrimoine bâti qui serait publié sur notre site Web. La fondation a commencé à appliquer un plan en vue de rehausser l'attention politique accordée aux questions entourant le patrimoine bâti, faisant appel à ses membres pour y participer. Grâce à nos recherches et conférences des dernières années, nous pouvons démontrer qu'il est justifié aux plans historique, culturel, économique, environnemental et au plan de l'emploi de conserver et réutiliser nos ressources du patrimoine bâti. Le défi à relever maintenant est de convaincre les décideurs que la conservation du patrimoine est aussi justifiée au plan politique. Nous savons d'après des sondages que l'appui du public à la préservation du patrimoine bâti du Canada est très fort; nous devons maintenant essayer de garantir que la politique publique en la matière commence enfin à refléter l'opinion publique.




Brian Anthony
Directeur général

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

La fondation Héritage Canada, l'unique voix nationale de la conservation du patrimoine au Canada, a continué en 2003-2004 de rehausser ses programmes et son profil public.

Le rapport de février 2003 de la vérificatrice générale du Canada constitue une percée pour le patrimoine, puisqu'il contenait une évaluation critique de l'intendance fédérale du patrimoine bâti, des archives et du patrimoine publié. C'était la première fois qu'un vérificateur général faisait rapport sur ce domaine essentiel de responsabilité fédérale. Héritage Canada se réjouit à la perspective d'une collaboration plus poussée, les rapports suivants devant comprendre de l'information plus détaillée sur la protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral.

En plus de souligner des programmes gouvernementaux comme l'Initiative des endroits historiques la fondation a mené des recherches sur les ressources humaines dans le domaine du patrimoine.

La conférence annuelle de septembre, *Préservation du patrimoine : au travail! – Les ressources humaines dans le domaine de la conservation du patrimoine*, portait sur plusieurs des problèmes essentiels confrontant la main-d'œuvre patrimoniale. À titre d'information de référence pour la conférence et en vue d'inspirer des initiatives futures, le rapport de recherche novateur *Les ressources humaines et la préservation des bâtiments patrimoniaux* a présenté le tout premier recensement d'établissements postsecondaires offrant des possibilités d'études et de formation dans des domaines associés à la préservation du patrimoine. Le rapport et les actes de la conférence ont servi à engager les instances concernées dans des discussions axées sur l'action en matière d'enseignement, de formation et de création d'emploi dans la préservation du patrimoine.

Le programme Portes ouvertes Canada, qui a été lancé en 2002 pour promouvoir les activités Portes ouvertes partout au pays et inciter les collectivités à organiser leur propre activité, a mené à des succès à Calgary et St. John's. Les deux villes ont reçu une aide précieuse et de l'information sur le marketing, le financement, les relations avec les médias et la coordination des bénévoles. Le site Web consacré au programme (www.portesouvertescanada.ca) est maintenant complètement activé.

Lancée dans le cadre de la Fête du patrimoine 2004, la trousse pédagogique annuelle de la fondation s'inscrit sous le thème des lieux et bâtiments militaires du Canada. Intitulée *À la défense du Canada – Nos sites*

et édifices militaires patrimoniaux, elle a été distribuée aux écoles et bibliothèques partout au Canada. En outre, elle est maintenant accessible dans le site Web jeunesse de la fondation (www.heritagecanada.org/kids/indexF.html).

Le Programme de conservation de monuments compte maintenant neuf bénéficiaires de ses sollicitations nationales : l'église catholique romaine St. Brigid à Ottawa (Ontario); le lieu historique national de la gare ferroviaire de McAdam (Nouveau-Brunswick); la grande maison de Coqualeetza à Chilliwack (Colombie-Britannique), le château d'eau de Humboldt (Saskatchewan); et le temple commémoratif maçonnique de Montréal (Québec).

Quatre nouveaux représentants ont été élus au conseil d'administration à la conférence annuelle de septembre 2003 : Catherine C. Cole (Alberta); David B. Dueck (Manitoba); Rollo Myers (Ontario); et Todd Saunders (Île-du-Prince-Édouard). Le conseil d'administration a également élu Jim Bezanson (Nouveau-Brunswick) comme président; Loree Stewart (Yukon), comme première vice-présidente; George Chalker (Terre-Neuve-et-Labrador), comme second vice-président; et Don Kerr (Saskatchewan), comme membre à titre personnel.

Malheureusement, le directeur général fondateur de la fondation Héritage Canada, Bob Phillips, est décédé le 9 juillet 2003. Nous déplorons également le décès, le 2 mars 2004, de notre coordonnatrice des services aux membres et employée de longue date Françoise Courty.

RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS ET DÉFENSE DU PATRIMOINE

Pendant toute l'année visée par ce rapport, la fondation Héritage Canada a poursuivi son travail essentiel de promotion de la conservation du patrimoine, aussi bien dans ses relations avec les gouvernements de tous les paliers qu'auprès du grand public.

La fondation a rencontré des représentants fédéraux à de nombreuses reprises pour discuter de la mise en place de l'Initiative des endroits historiques. Elle a aussi continué de faire pression en faveur d'un meilleur traitement fiscal des immeubles patrimoniaux et pour faire valoir la nécessité au Canada d'un organisme national chargé du patrimoine bâti.

Au cours de l'année, la fondation a continué de jouer

son rôle, partout au Canada, en vue de sauver des immeubles patrimoniaux menacés de démolition. De concert avec les organismes patrimoniaux provinciaux, territoriaux et locaux, la fondation a offert information, conseils et appui selon le cas, pour éviter la perte de bâtiments patrimoniaux. Des employés de la fondation ont comparu devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario pour obtenir la protection du 56, chemin Blythwood à Toronto. Face à l'intention de démolir deux églises francophones historiques dans le comté d'Essex (Ontario), la fondation a incité la ville de Lakeshore à créer un comité consultatif municipal sur le patrimoine afin de créer un processus officiel pour les désignations futures.

La fondation a écrit au maire et aux conseillers municipaux de la ville de Calgary pour leur demander de sauver la maison du D^r Rouleau datant de 1905. Cette demeure, une des plus anciennes de la ville, était aussi menacée de démolition.

La fondation a accordé tout son appui à la Work Point Arts Project Society dans ses efforts pour préserver le bâtiment 1027 de l'historique casernement de Work Point, à Esquimalt (Colombie-Britannique). La Base des Forces canadiennes Esquimalt avait prévu d'éliminer la structure conçue par le célèbre architecte canadien Thomas Fuller en 1890.

L'hiver dernier, Héritage Canada a initié une levée des boucliers contre la décision du ministère de la Défense nationale de démolir trois des huit hangars subsistant de la Première Guerre mondiale à la Base des Forces canadiennes Borden, un lieu historique national.

COMMUNICATIONS

Magazine

Au cours de l'année écoulée, le magazine trimestriel bilingue *Heritage/Patrimoine* a publié, à l'été, des articles sur l'historique quartier de la Bourse de Winnipeg, la restauration de la maison Gabrielle-Roy à Saint-Boniface (Manitoba) et le 7^e étage art moderne du magasin Eaton à Toronto. Le numéro d'automne s'inscrivait dans un thème rural en se penchant sur la disparition des granges rondes et la transformation du paysage rural dans les Cantons-de-l'Est. L'architecture industrielle de l'ère victorienne incarnée par la Distillerie Gooderham and Worts était aussi à l'honneur. D'autres reportages portaient sur l'évaluation des bases militaires désaffectées du Canada.

Autres publications

Dans le cadre de l'intérêt qu'elle porte à l'élaboration d'une stratégie nationale des ressources humaines dans le domaine du patrimoine, la fondation a publié le rapport de recherche *Les ressources humaines et la préservation des bâtiments patrimoniaux*.

La fondation a également publié les actes de la conférence annuelle de septembre 2003, *Préservation du patrimoine : au travail! – Les ressources humaines dans le domaine de la conservation du patrimoine et le guide à l'intention des enseignants À la défense du Canada – Nos sites et édifices militaires patrimoniaux*.

La *Revue de presse* bimensuelle, maintenant offerte uniquement par courriel, a plus que doublé ses abonnements.

Site Web

Entre avril 2003 et mars 2004, le nombre de visites du site Web d'Héritage Canada s'élevait en moyenne à 7 808 par mois, en hausse de 855 par rapport à l'année précédente. Le meilleur mois a été mars avec un record de 10 497 visiteurs; il y en a eu 8 927 en janvier 2004; et 8 657 en novembre 2003. La page des liens est celle qui a été le plus visitée, suivie de la page principale du magazine, puis des pages Quoi de neuf et Les édifices du patrimoine mis en vedette. La page Web pour la jeunesse consacrée à Patrimoine 2004 et le site de Portes ouvertes Canada ont été actualisés. Depuis son lancement en mai 2003 et jusqu'en mars 2004, le site de Portes ouvertes Canada a enregistré en moyenne 725 visites par mois.

Rayonnement

La fondation Héritage Canada a célébré son 30^e anniversaire à sa conférence annuelle, *Préservation du patrimoine : au travail!*, en septembre dernier à Winnipeg. Son rapport de recherche *Les ressources humaines et la préservation des bâtiments patrimoniaux* a servi de base à la conférence. Les questions de fond quant à savoir qui fait quoi dans la conservation du patrimoine, quels sont les besoins en enseignement et formation pratique et quels sont les rôles des professionnels et des bénévoles ont été abordées durant le discours programme, cinq séances, deux déjeuners conférences et trois ateliers. Des représentants de Développement des ressources humaines Canada, du Conseil sectoriel de la construction, de Parcs Canada, du National Trust d'Angleterre et de plusieurs universités se sont penchés sur des enjeux liés aux ressources

humaines tels que : une main-d'œuvre vieillissante; des pénuries d'ouvriers; la certification nationale; les programmes d'enseignement et d'apprentissage; l'élargissement des partenariats entre industrie et établissements d'enseignement; le cheminement de carrière; la formation au travail; et l'amélioration de la recherche sur le marché. L'Initiative des endroits historiques (IEH) et le Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales, deux programmes du gouvernement fédéral, ont également été discutés.

Dans le cadre du programme de rayonnement, des employés participent à des conférences, ateliers et autres activités pour présenter des exposés et offrir des conseils, de l'appui ou des interventions lorsque des lieux historiques sont menacés. Au cours de l'année visée par ce rapport, des employés ont participé à des expositions ou présenté des documents à deux colloques d'ICOMOS Canada (à Montréal et Toronto); à la conférence conjointe de l'Architectural Conservancy of Ontario et Patrimoine Communautaire de l'Ontario, *Advocating for Adaptive Reuse* (promotion de la réutilisation adaptée); à la conférence de la Fédération canadienne des municipalités, *Pour combler l'écart*; à un colloque sur le patrimoine à Lakeshore (Ontario); à divers salons du patrimoine; et à Portes ouvertes Ottawa.

Pour faire suite au succès de sa publication *Examen du lien entre la conservation architecturale et la conservation naturelle*, la fondation a réuni un groupe de travail composé de représentants de divers ministères fédéraux et organismes environnementaux. Le groupe a entamé une série de réunions de consultation pour discuter de politiques, d'études de cas et, en particulier, de sujets pour la conférence annuelle 2005 de la fondation qui sera consacrée à la conservation du patrimoine et à la durabilité.

PROGRAMMES

Fête du patrimoine

Chaque année, la fondation entreprend une campagne nationale pour sensibiliser les Canadiens – et surtout les étudiants – au patrimoine architectural et aux endroits historiques du Canada. Le programme attire l'attention sur un grand thème lié au patrimoine, lequel est illustré par une affiche bilingue et un guide de l'enseignant. Pour la Fête du patrimoine 2004, la fondation a publié *À la défense du Canada – Nos sites et édifices militaires patrimoniaux*. Ce guide met en valeur les forts, casernes, manèges militaires, aérodromes et monuments de la guerre de partout au pays. Lors de la Fête

du patrimoine 2004, l'affiche et le guide ont été dévoilés au Musée canadien de la guerre à Ottawa. Environ 40 000 affiches et guides ont été distribués à neuf ministères provinciaux de l'éducation, à des bibliothèques scolaires, des organismes voués au patrimoine, des musées, les scouts et les guides ainsi que d'autres clubs de jeunes.

Le thème éducatif de la Fête du patrimoine a été adopté et promu par des communautés de tout le Canada et de nombreux organismes patrimoniaux et musées locaux ont célébré la fête en organisant diverses activités.

Les photos et le texte de *Héritage 2004 : À la défense du patrimoine* ont été ajoutés à la page Web pour la jeunesse.

Prix

Le but du programme de prix de la fondation Héritage Canada consiste à reconnaître et souligner dignement l'excellence dans la préservation du patrimoine démontrée par des personnes et des groupes au moyen de réalisations ou de projets correspondant à la mission, à la philosophie et aux principes directeurs d'Héritage Canada.

Lauréate 2003 du prestigieux Prix du prince de Galles, la ville de Québec a élaboré et utilisé une gamme d'outils et d'incitatifs puissants pour protéger et rehausser son tissu patrimonial. Parmi ses initiatives réussies figurent l'entretien et la promotion de quatre quartiers historiques et un aménagement forestier urbain innovateur qui met en valeur le patrimoine tant naturel que bâti.

Jennifer Cook Bobrovitz a reçu le Prix de journalisme pour les nombreuses années qu'elle a consacrées à mener des recherches et écrire des articles sur le patrimoine architectural de Calgary. Elle a joué un rôle clé dans la création du site Web offrant une visite virtuelle du Calgary historique.

Deux Prix d'excellence ont été présentés cette année. Le premier, offert en partenariat avec la Heritage Society of British Columbia, rend hommage à M. Donald Luxton pour son importante contribution à la préservation du patrimoine.

Le second Prix d'excellence, offert en partenariat avec la Société historique du Manitoba, a été décerné à la Corporation Maison Gabrielle-Roy de Saint-Boniface (Manitoba), pour son attachement à la restauration du lieu de naissance de la célèbre auteure canadienne Gabrielle Roy.

Jeunesse Canada au travail

En 2003, la fondation Héritage Canada a administré pour une septième année des contributions en vertu du programme Jeunesse Canada au travail (JCT) dans les établissements du patrimoine. De plus, elle a pour la première fois administré des contributions au titre du volet stages d'apprentissage du programme, Jeunesse Canada au travail pour une carrière vouée au patrimoine, qui s'adresse aux étudiants de deuxième cycle. La fondation a créé 87 emplois d'été, dont 46 auprès d'organismes qui avaient participé au programme l'été précédent. Héritage Canada a aussi organisé trois stages. Comme l'année précédente, environ 250 000 \$ ont été versés pour les projets d'été et les stages. S'inscrivant dans la Stratégie emploi jeunesse du Canada, le programme JCT est financé par le ministère du Patrimoine canadien.

Encore une fois, le personnel a effectué un suivi auprès de l'échantillon obligatoire de 10 p. 100 des projets, au moyen d'entrevues téléphoniques avec les employeurs et leurs étudiants répartis à travers le Canada.

Les deux volets de JCT ont été appréciés et se sont avérés essentiels aux employeurs comme aux étudiants. Les commentaires formulés par les employeurs réitéraient ceux notés les années passées en ce qui concerne l'importance de l'appui de JCT. Bob Irvine, de l'organisme Amis du champ de bataille de la ferme Chrysler, a écrit ceci : « Grâce à JCT, nous avons pu continuer d'accueillir le public à l'un des plus importants champs de bataille historiques du Canada. »

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS

En 2003-2004, un projet de *Manuel de défense du patrimoine* a été commencé, en même temps que de l'information pour un nouveau site Web connexe. Le tout souligne les pratiques exemplaires des communautés en ce qui concerne la préservation du patrimoine.

En mai 2004, Héritage Canada a coparrainé, avec Parcs Canada, la Table ronde des éducateurs en conservation du patrimoine où 22 participants de 14 établissements d'enseignement se sont livrés à un remue-ménages. Il a été convenu qu'un partenariat entre ces établissements, la fondation et Parcs Canada devrait être formé. Pour commencer, un réseau de communication par courriel sera créé et la fondation tiendra à jour une liste des établissements d'enseigne-

ment et de formation offrant des programmes et des cours dans des disciplines liées à la conservation du patrimoine.

Au cours de l'année, la fondation a produit une version spéciale des actes de sa conférence annuelle 2002 sur le tourisme patrimonial. En partenariat avec la Commission canadienne du tourisme, la fondation a publié *Faire fructifier les atouts – Pleins feux sur le tourisme patrimonial*. Se voulant un recueil de « Suggestions concrètes pour l'industrie du tourisme », le livret de 21 pages présente des succès obtenus dans la mise en valeur et la promotion du tourisme patrimonial, en insistant sur l'importance de l'authenticité en la matière.

Pour rehausser le profil politique national des questions liées au patrimoine bâti en vue de l'élection générale fédérale de 2004, la fondation Héritage Canada a communiqué avec chaque chef de parti politique pour demander un énoncé de politique sur l'importance et la nature de l'engagement de son parti envers la préservation du patrimoine bâti du Canada. Chaque parti a reçu des exemplaires des rapports de recherche de la fondation, des actes de ses conférences, de ses mémoires et de son magazine trimestriel *Patrimoine*. La fondation a aussi incité les Canadiens à veiller à ce que les politiciens pensent à la culture et au patrimoine durant la campagne électorale fédérale de 2004.

La Fondation Rues principales, une filiale de la fondation Héritage Canada, a offert des services dans neuf municipalités : huit au Québec et une (Dieppe) au Nouveau-Brunswick. Il y a maintenant 40 municipalités participant à des projets de trois ans (www.fondationruesprincipales.qc.ca).

PROPRIÉTÉ

La fondation a continué d'apporter son appui à cinq biens historiques : la maison Runciman à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse), de 1817; la chapelle Papineau à Montebello (Québec), de 1851; la maison Myrtleville à Brantford (Ontario), de 1837-1838; et les bureaux de la Fondation Rues principales au 11, rue de l'Ancien-Chantier à Québec, de 1670. En outre, la fondation Héritage Canada est propriétaire du bâtiment patrimonial du 5, avenue Blackburn à Ottawa, qui date d'environ 1906 et qui lui sert de siège permanent.

LES ÉTATS FINANCIERS

LA FONDATION HÉRITAGE CANADA BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ

au 31 mars 2004
(en milliers de dollars)

| | 2004 | 2003 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|
| ACTIF | | |
| À court terme | 558 \$ | 544 \$ |
| Placements | 18 888 | 16 312 |
| Immobilisations | 57 | 61 |
| Propriétés du patrimoine | 1 267 | 1 267 |
| | 20 770 \$ | 18 184 \$ |
| PASSIF | | |
| À court terme | 464 | 237 |
| Hypothèque à payer | 16 | 26 |
| | 480 | 263 |
| ACTIF NET | | |
| Dotation | 16 180 | 16 180 |
| Ne faisant pas partie de la dotation | 4 110 | 1 741 |
| | 20 290 | 17 921 |
| | 20 770 \$ | 18 184 \$ |

Rapport du vérificateur sur les états financiers condensés

Aux membres de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine :

Le bilan condensé ainsi que les états condensés des résultats ci-joints ont été établis à partir des états financiers complets de la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine au 31 mars 2004 et pour l'exercice terminé à cette date à l'égard desquels nous avons exprimé une opinion sans réserve dans notre rapport daté du 7 mai 2004. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'entité. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers condensés ci-joints présentent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Les états financiers condensés ci-joints ne contiennent pas toutes les informations requises selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'entité, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

Ottawa, Canada
le 7 mai 2004

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés

LA FONDATION HÉRITAGE CANADA
ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES REVENUS,
DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

de l'exercice terminé le 31 mars 2004
(en milliers de dollars)

| | 2004 | 2003 |
|---|------------------|------------------|
| REVENUS | | |
| Opérations | | |
| Contrats | 646 \$ | 593 \$ |
| Contribution de JCT | 291 | 250 |
| Cotisations des membres | 78 | 78 |
| Conférences et symposiums | 40 | 47 |
| Subventions | 60 | 81 |
| Propriétés | 16 | 18 |
| Dons et legs | 12 | 7 |
| Publications | 1 | 1 |
| Autres | 8 | 8 |
| | 1 152 | 1 083 |
| Revenus (pertes) de placement | 4 019 | (2 964) |
| Total des revenus | 5 171 | (1 881) |
| DÉPENSES | | |
| Mise en valeur du patrimoine des collectivités et réseau | 915 | 829 |
| Gestion et administration | 951 | 767 |
| JCT | 291 | 250 |
| Politiques et programmes | 178 | 159 |
| Publications | 227 | 245 |
| Propriétés | 136 | 157 |
| Conseil d'administration | 69 | 86 |
| Communications | 35 | 75 |
| Total des dépenses | 2 802 | 2 568 |
| Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses | 2 369 | (4 449) |
| ACTIF NET | | |
| Ne faisant pas partie de la dotation, au début | 1 741 | 6 190 |
| Ne faisant pas partie de la dotation, à la fin | 4 110 | 1 741 |
| Dotation | 16 180 | 16 180 |
| Total actif net | 20 290 \$ | 17 921 \$ |

FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS

La fondation Héritage Canada est une association nationale de bienfaisance enregistrée (11923 7477 RR0001). Elle a été constituée en 1973 auprès des autorités fédérales à titre d'organisme non gouvernemental appelé à encourager la protection et la promotion du patrimoine bâti, naturel, historique et paysager au Canada.

Régie : Le conseil d'administration d'Héritage Canada se compose de douze représentants respectifs des provinces et des territoires élus par les membres de l'organisme.

Programmes : Les programmes d'Héritage Canada entrent dans deux secteurs d'activité, ceux des communications et des projets de démonstration.

PROGRAMME DE COMMUNICATIONS

Publications : Le magazine trimestriel *Patrimoine*; le *Rapport annuel*; le rapport de recherche *Les ressources humaines et la préservation des bâtiments patrimoniaux*; ainsi que les actes de la conférence annuelle *Préservation du patrimoine : au travail!*

Site Web : Le site Web bilingue de la fondation au www.heritagecanada.org donne des renseignements mis à jour dans plusieurs sections : Quoi de neuf, les édifices du patrimoine mis en vedette, les communiqués, ainsi qu'une Revue des médias bimensuelle. Le site met également en vedette la liste complète du Répertoire du patrimoine. Parmi les nouvelles composantes ajoutées au site, il y a les liens au nouveau site Web de Portes ouvertes Canada (www.portesouvertescanada.org); le site Web mis à jour de Patrimoine 2004 à l'intention des jeunes; ainsi que la possibilité de faire demande d'une carte MasterCard Mosaik de la fondation Héritage Canada.

Défense du patrimoine : Nous collaborons avec tous les paliers de gouvernement à l'amélioration des programmes, des politiques et des lois du patrimoine; nous appuyons la conservation et la gestion éclairée des bâtiments patrimoniaux et des paysages historiques.

Conférence annuelle : Chaque année, nous tenons une conférence où sont exposées et débattues les questions se situant au cœur de la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.

Prix : le Prix du prince de Galles, la Médaille Gabrielle-Léger, le Prix du lieutenant-gouverneur, le Prix d'excellence, le Prix de journalisme et le Prix de reconnaissance d'entreprise.

Fête du patrimoine : Nous incitons tous les Canadiens à fêter le patrimoine de notre pays le troisième lundi de février; chaque année, nous produisons une affiche de la Fête du patrimoine consacrée à un thème évocateur de la richesse du patrimoine bâti au Canada ainsi qu'un guide pédagogique destiné aux écoles et aux organismes de la jeunesse tout au long de l'année.

PROGRAMME DE DÉMONSTRATION

Biens : Nous avons la garde de cinq biens : la maison Runciman à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse) qui date de 1817, les lieux de la Fondation Rues principales à Québec, qui datent de 1670; la chapelle Papineau à Montebello (Québec) qui date de 1851; le Musée de la maison Myrtleville à Brantford (Ontario) qui date de 1837; ainsi que le siège social la fondation Héritage Canada à Ottawa (Ontario) qui date de 1906.

Jeunesse Canada au travail : Nous administrons des subventions fédérales qui aident les organismes sans but lucratif à embaucher des jeunes pour qu'ils acquièrent de l'expérience dans divers aspects de la conservation du patrimoine.

Mise en valeur du patrimoine des collectivités : Nous aidons les municipalités à reconnaître et à exploiter les biens et les attraits patrimoniaux au profit de la population locale et des visiteurs.

Recherche et développement : Nous étudions les tendances actuelles et les questions nouvelles, et faisons part de nos conclusions.

HERITAGE
CANADA
FOUNDATION



LA FONDATION
HÉRITAGE
CANADA

Siège social : 5, avenue Blackburn
Ottawa (Ontario) K1N 8A2
Téléphone : (613) 237-1066
Télécopieur : (613) 237-5987
Courriel : heritagecanada@heritagecanada.org
Site Web : www.heritagecanada.org